

« HOLDING SERVANT ET FILS PATRIMOINE »
SAS au capital de 8 101 000 €
Siège social : 9 rue Parrot – CS 72809 - 75590 PARIS CEDEX 12
RCS Paris B 523 942 035

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 AVRIL 2024

Le 17 avril 2024

- La Société « HOLDING SERVANT ET FILS MANAGEMENT »

SA au capital de 1.500.000 €,
Dont le siège social est sis : 23-25 Rue des BAINS - L-1212 Luxembourg.
RCS Luxembourg B 171923,
Représentée par deux Administrateurs en fonctions.

Associée unique et Présidente de la SAS "HOLDING SERVANT ET FILS PATRIMOINE",

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Changement de l'adresse personnelle de Monsieur Nicolas SERVANT ;
- Nomination du Directeur Général ;
- Pouvoirs à conférer pour effectuer les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique,

Constate le changement d'adresse personnelle de Monsieur Nicolas SERVANT au 580 Route d'Aix – 13510 EGUILLES à compter du 12 avril 2024.

Décide de nommer à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général de la Société :

Monsieur Nicolas SERVANT

Né le 25/09/1984 à Béziers
Demeurant au 580 Route d'Aix – 13510 EGUILLES

Pour une durée de six (6) années expirant à l'issue de la décision de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Monsieur Nicolas SERVANT déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées au titre de ce mandat et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Le Directeur Général percevra une rémunération au titre de son mandat dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminées par une décision ultérieure.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et Président de la société.

SA « HOLDING SERVANT ET FILS MANAGEMENT »

Rep. par deux Administrateurs en fonction

